

Avis d'Attribution Provisoire

WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
DAIRA D'AIN - EL - ARBA
COMMUNE D'OUED – SEBBAH

NIF : 410002000004602201015

Le Président de l'assemblée populaire communal d'Oued Sebbah informe les soumissionnaires participants à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales N° **08/2026** Paru aux quotidiens nationaux arabe : **EL DAOUERI** en date du **24/03/2026** et français à **LA Concorde** en date du **24/03/2026**

Et En application de l'article 48 de la loi 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales des marchés publics et des articles 71 et 72 du décret présidentiel n° 15/247 Du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics, et après évaluation des offres effectuée le **07/04/2026**, l'attribution provisoire du projet cités ci dessous est comme suit :

Projet	Entreprise	Note tech	Montant	NIF	Délai	OBS
Aménagement et Rêvetement du chemin reliant Douar Hmiane et Dhamna sur 1.8km	SARL EL IKHOUA GHOUZELANE	70/100	DA 23.954.700.00	001846084295137	Trois (03) mois	Offre économiquement la plus avantageuse

* Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès la commission des marchés de la Commune dans un délai de Dix(10) jours, à compter de la 1ère parution de l'avis d'attribution provisoire au quotidiens nationaux, en application de l'article 56 de la loi 23/12 du 05/08/2023 fixant les règles générales des marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics.

* les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher de mes services au plus tard trois (03) jours à compter de la 1ère parution de l'avis d'attribution provisoire au quotidiens nationaux à prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres techniques et financières et cela, en application de l'article 72 du décret présidentiel n° 15/247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics.

Oued Sebbah le
Le Président de l'APC